

LE PROJET DE FERMETURE DE LA SUCCURSALE POSTALE  
DE VICTORIA

**Mme Catherine Callbeck (Malpeque):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter une pétition signée par des dizaines de mes commettants et qui dit qu'attendu que la Société canadienne des postes menace de fermer le bureau de poste de Victoria, en conséquence, les soussignés, auteurs de la pétition, prient humblement le Parlement de rejeter une proposition qui réduirait le service postal dans leur localité, de prendre des mesures énergiques et immédiates pour s'assurer que leur bureau de poste, qui répond à un grand besoin dans leur collectivité, ne sera pas fermé, cédé à contrat, déménagé dans une autre localité ou remplacé par des super boîtes aux lettres ou tout autre service inférieur.

VIA RAIL—LES ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Monsieur le Président, J'ai l'honneur et le privilège de déposer aujourd'hui à la Chambre deux pétitions. Le greffier des pétitions les a certifiées conformes à l'article 36 du Règlement.

La première concerne la nécessité d'un réseau efficace et efficient de transport ferroviaire de voyageurs au Canada. Les pétitionnaires font état de l'action du gouvernement libéral précédent et de celle du gouvernement actuel et demandent à ce dernier de respecter l'engagement qu'il avait pris de soutenir VIA Rail; ils le prient de renoncer à en réduire le budget et d'exploiter les ressources nécessaires pour que VIA Rail devienne une compagnie de transport moderne et efficace plutôt qu'un musée.

LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT  
POSTSECONDAIRE

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** La deuxième pétition, monsieur le Président, concerne une question très urgente. Un certain nombre d'étudiants de ma localité, Thunder Bay, qui en fait résident dans le nord-ouest ontarien, font actuellement la grève de la faim et demandent au gouvernement de déclarer un moratoire au sujet du financement de l'enseignement postsecondaire.

Ces pétitionnaires de Thunder Bay prient le gouvernement de remplir ses obligations en retirant son projet de politique et en entamant des consultations avec les Premières nations et les étudiants de ces dernières qui seront les plus touchés par ladite politique.

*Recours au Règlement—M. Lewis*

QUESTIONS AU FEUILLETON

**L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

**M. le Président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

MOTION D'AJOURNEMENT (ARTICLE 52)

LA TAXE À L'EXPORTATION SUR LE BOIS D'OEUVRE

**M. Maurice Foster (Algoma):** Conformément à l'article 52 du Règlement, monsieur le Président, je demande à proposer une motion d'ajournement de la Chambre pour discuter d'une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence. Je veux parler de la nécessité de renégocier ou d'annuler au besoin la taxe à l'exportation de 15 p. 100 sur le bois d'oeuvre qui continue de s'appliquer au bois produit en Ontario pour exportation aux États-Unis.

Cette taxe à l'exportation est particulièrement nuisible à l'industrie du bois d'oeuvre du nord de l'Ontario qui a déjà subi la perte de centaines d'emplois à cause de l'effet conjugué de la taxe à l'exportation et de la hausse du dollar canadien par rapport au dollar américain. La taxe à l'exportation constitue un lourd fardeau pour l'industrie, et l'inaction du gouvernement qui ne cherche pas à renégocier cette taxe avec les États-Unis nécessite l'attention de la Chambre et une mesure urgente de la part du gouvernement.

**M. le Président:** Je dois dire à la Chambre et au député d'Algoma (M. Foster) qui m'a bien sûr donné préavis de sa demande, que j'ai examinée attentivement, que la question revêt évidemment un intérêt considérable pour le député et pour de nombreux Canadiens.

Je dois cependant dire au député, en tenant bien compte des règles sur lesquelles je dois me guider pour autoriser la tenue d'un débat d'urgence, que la situation ne le justifie pas du moins pour le moment.

Je remercie le député de son intervention.

\* \* \*

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, avant de passer immédiatement à l'ordre du jour, je voudrais dire que les partis ont eu leurs entretiens habituels, et nous sommes convenus que nous entendrions aujourd'hui le très honorable chef de l'opposition officielle (M. Turner) et le chef du Nouveau parti démocratique, qui pourront